

Les conteneurs semi-enterrés arrivent !

Les nouvelles
Hiver 2017 n°6 de *S*aulce

Un
regard
dans le
rétro

2017

Sommaire

02

Economie

Un nouveau restaurant
au coeur du village,
« La Maison »

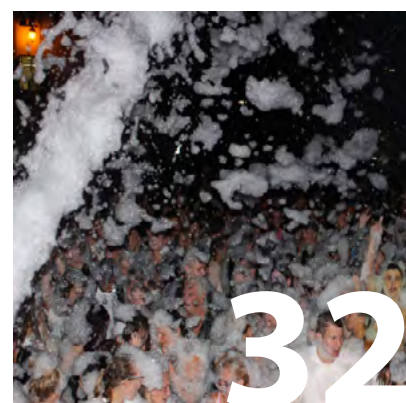


Environnement

Les emplacements des
nouveaux containers semi-
enterrés - CSE

Culture

MTI Music Tours 2017 à Saulce
pour une soirée inoubliable au
parc de l'Olivette



Economie et Travaux

- 5 La ZAC, un lieu en pleine évolution
- 6 BSS, une entreprise en expansion
- 7 Le marché
- 8 Nouvelles activités et commerces
- 10 Enfouissement et extension des réseaux
- 12 Travaux de réfection et de sécurité
- 13 Inondations

Vie communale

- 14 Repas de Noël et semaine bleue

- 15 Téléthon
- 16 Personnel communal
- 18 Les jeunes dans la commune

Environnement

- 19 Bords du Rhône
- 20 Emplacements CSE
- 22 Zéro phyto
Sècheresse
Ecobuage
- 23 Tri sélectif

Education et Associations

- 24 Une nouvelle directrice

- 24 Dominique Jacques-Jean
- 25 Remise de dictionnaires
- 26 En images
- 28 Associations sportives

Culture

- 30 Spectacles en images
- 32 Festivités de l'été
- 33 Médiathèque

Conseil Municipal

- 34 Les échos du conseil
- 38 Etat civil



||

Un tournant

décisif

pour les

communes

||

Cette livraison des « Nouvelles de Saulce » vous apporte la rétrospective d'une année riche en évènements locaux.

Ceux d'entre vous, toujours plus nombreux, qui suivent assidument notre page Facebook retrouveront ici des informations connues ; mais les photos illustrent l'action municipale ou les évènements associatifs, culturels et sportifs et témoignent de la densité de l'activité de ces derniers mois.

Par ailleurs, parmi les faits significatifs, la mise en œuvre des nouvelles lois régissant la vie des collectivités locales marque un tournant décisif pour les communes.

En 2017 la loi NOTRe, Nouvelle Organisation du Territoire de la République, mise en œuvre d'une manière accélérée dans le cadre de Montélimar-Agglomération, dépouille Saulce de la gestion des zones d'activités économiques et transfère la compétence du plan local d'urbanisme à l'intercommunalité.

Je voudrais également souligner le profond renouvellement du personnel communal local avec trois départs à la retraite en 2017, un en 2018 et remercier à cette occasion ces agents qui ont, avec sérieux et dévouement, servi notre village.

Bienvenu aux nouveaux arrivés qui pour certains, en assurant depuis des mois des remplacements à Saulce, connaissent déjà leur travail et son contexte.

Bonne prise de poste à notre nouvelle directrice générale des services, Sihème Boumrah, qui nous a rejoint depuis déjà un trimestre.

Résolument tournés vers des réalisations modernes, au service de tous, nous aborderons l'année 2018 avec détermination et réalisme dans un environnement agité pour notre commune.

À chacun et chacune d'entre vous, je souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année et je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de réussite et d'épanouissement pour 2018.

Henri Fauquie

AURÉATEX, une friche industrielle au coeur du village

Au mois d'avril 2016, le maire prenait un arrêté de péril mettant en demeure la société Auréatex, représentée par son liquidateur, de mettre fin aux dangers résultant de l'état très délabré de l'usine, située route du Pouzin. Il s'agissait à la fois de faire procéder à l'évacuation des produits toxiques et inflammables stockés dans les bâtiments et de faire procéder à toutes les démolitions nécessaires de nature à sécuriser ce site de près de trois hectares. Dans le même temps, la commune informait le préfet de cette démarche et sollicitait l'Etat pour que ses services contribuent à supprimer les risques présents dans cette ancienne usine.

A l'issue d'un premier incendie d'une partie des bâtiments d'Auréatex, début novembre 2016, le maire a de nouveau sollicité le préfet pour obtenir des mesures de nature à assurer toute la sécurité du site ainsi que celle du voisinage. Par arrêté du 9 novembre 2016 le préfet demandait au liquidateur, propriétaire du terrain, de condamner l'accès au site et de faire procéder à l'enlèvement des déchets combustibles.

Dans le même temps la commune a fait au liquidateur judiciaire une proposition d'achat de cette friche à un prix compatible avec le coût élevé de démolition des bâtiments abandonnés. Le liquidateur n'a pas donné suite à cette proposition et début janvier 2017 ces bâtiments ont été mis en vente aux enchères publiques à un prix exorbitant compte tenu des contraintes de déconstruction.

Parallèlement, la commune avec l'appui des services de la préfecture a travaillé avec l'EPORA (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes), afin d'étudier les potentialités de ce site, les projets à mettre en œuvre et leur financement.

Un nouvel arrêté préfectoral courant août 2017 mettait une nouvelle fois le liquidateur de cette usine en demeure de supprimer les risques d'incendie en évacuant les déchets combustibles présents dans un bâtiment de stockage des bobines de fils.

Rien à notre connaissance n'a été entrepris et à la fin octobre dernier, un nouvel incendie, nécessitant l'intervention de quatre centre de secours de sapeurs-pompiers a ravagé un bâtiment. Cet incendie d'origine criminelle confirme l'urgence d'une intervention que la commune pourrait engager si elle était propriétaire.

Les anciens propriétaires successifs avaient pendant des années réalisé des bénéfices. Aujourd'hui on constate que les lourdes charges de démantèlement sont transférées à la Collectivité locale.



La ZAC : un lieu en pleine évolution

La zone d'activité commerciale (ZAC) située à l'entrée Nord de Saulce étoffe son offre.

Après l'ouverture du Centre commercial Leclerc suivie par celle de l'entreprise Aix et Terra, c'est un cabinet médical qui a ouvert ses portes en avril dernier.

Dans le village, les besoins du quotidien sont assurés par un dentiste, un médecin ainsi qu'une magnétiseuse. Les Saulçois bénéficient désormais d'un panel varié de praticiens.

Dans le pôle médical, seize personnes représentent seize spécialités : médecins généralistes, dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers, ophtalmologue, dermatologue, psychologues, ostéopathe. Cette ZAC attire aussi les habitants des villages environnants qui viennent profiter de l'ensemble des services offerts. ■

Pressing « L'Ami-don »

Il n'est plus nécessaire de laver son linge sale en famille car depuis l'ouverture du pressing et blanchisserie « L'Ami-don », c'est Sandrine Michalski qui s'en charge. Installée dans le centre commercial du magasin Leclerc à Saulce depuis octobre 2016, elle s'est constituée une clientèle importante et fidèle. Sandrine Michalski, aidée aujourd'hui d'une employée, nous débarrasse d'une corvée et fait disparaître les tâches sans coup férir. Ici, les solvants nocifs pour la santé des hommes et de l'environnement sont proscrits, on nettoie avec le sourire et sans polluer ; pour aller au bout de sa démarche, elle vous propose à la vente des lessives écologiques. **L'Ami-don est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 19h et le samedi matin de 8h45 à 19h.** ■



BSS - Filiale du groupe Bert



Le conseil municipal a décidé en 2016 d'acheter la propriété Collange située en zone des Reys de Saulce et affectée, dans le cadre du plan local d'urbanisme, à l'implantation d'activité.

Il était logique que ce terrain de 17 000 m², placé au cœur des activités économiques, contribue au développement du tissu artisanal et industriel saulçois.

Début 2017, l'entreprise BSS, spécialisée dans le balisage et la sécurité des autoroutes et implantée sur la partie sud de la zone des Reys, est entrée dans le giron du groupe BERT.

Ce groupe, centré sur le transport, diversifie depuis quelques années ses activités.

Les dirigeants de BERT ont souhaité élargir la surface d'implantation de BSS à Saulce.

Le conseil municipal a autorisé la vente de la partie sud de l'ancienne propriété Collange permettant, avec la cession d'un autre terrain appartenant déjà à la commune, de tripler la surface de l'entreprise BSS sur notre commune.

Ainsi, le développement économique de Saulce se poursuit au moment où BSS intègre un groupe compétitif.

Une fois encore, l'Agglomération de Montélimar bénéficiera exclusivement des retombées fiscales qui découlent de cette implantation même si les responsables de l'Agglomération n'apportent pas, en retour, l'attention que l'on pourrait espérer à notre commune. ■



Le marché Place du temple

Les échos du Conseil

Lors de la séance du 22 mars 2017, le conseil municipal a fixé les jours de marchés forains les mercredis et jeudis matin.



Le long de la RN7, en contrebas de l'Espace culturel, les gourmets et les personnes prises par le temps se retrouvent pour profiter des poulets rôtis de Marie-Hélène et Jacky Pinchinot tous les mercredis matin.

La **Rôtisserie Pinchinot** vend aussi des pommes de terres sautées, des criques et des plats cuisinés. Pour passer commande, c'est au **06 87 56 84 00**.

Un marché sans fruits et sans légumes ne serait pas complet. Gilles Eckert vous propose des produits frais et un choix en accord avec les saisons. Son étal « **Producteur de qualité** » est présent tous les mercredis matin. Vous pouvez commander au **07 86 22 13 79**.

C'est dans son camion à pizza nommé « **Pizza Antho** » qu'Anthony Lecler prépare des pizzas et des paninis tous les samedi soir de 18h à 21h30. Vous pouvez commander directement au **06 70 47 69 90**. ■



Désormais, le troisième mercredi de chaque mois « Le remouleur du coin » sera sur le marché. Nicolas Devaux affute, répare et rénove toutes les lames

D'ores et déjà vous pouvez le contacter au **06 64 46 31 21** ou par mail : **leremouleurducoin@outlook.fr**

Magalie Diarra



Magalie Diarra, Saulçoise d'origine a choisi de rester dans son village pour y pratiquer une médecine douce et alternative : le magnétisme et différentes techniques de massage.

Ancienne secrétaire médicale, elle a choisi aujourd'hui d'évoluer dans le domaine du bien-être.

Installée au 10 avenue du Dauphiné, Magalie Diarra vous reçoit toute la semaine sur rendez-vous, sauf le jeudi, aux horaires suivants : 9h30 à 12h30 / 16h00 à 20h00.

Vous pouvez la contacter au **04 75 43 69 89**. ■

Leslie coiffure

À 21 ans, Leslie Castelletti s'est lancée dans l'aventure de l'entrepreneuriat en créant Leslie Coiffure à domicile. Depuis le début de l'année, elle propose un concept qui se veut convivial et chaleureux. Rayonnant sur le secteur de Livron à Bagnols sur Cèze, Leslie offre tous les services d'un coiffeur de salon pour hommes, femmes et enfants, excepté les permanentes et mises en plis.

Leslie Coiffure, coiffeuse à domicile, **07 69 09 38 48**. ■

Serres photovoltaïques

Les serres à couverture en panneaux photovoltaïques construites quartier du Bassin constituent un bel exemple de rencontre entre le monde agricole et le développement durable. Ces installations accueilleront sur près de deux hectares l'exploitation agricole d'Augustin Aguilar et seront réservées à la production du kiwi jaune, bien adapté à ce type d'environnement.

Véritable innovation verte, la structure protège les fruits et facilite la croissance des lianes. Elle permet ainsi de limiter l'utilisation d'engrais et de produits de traitement, de réduire la consommation d'eau, tout en produisant de l'électricité propre.

Financée par une entreprise spécialisée, ces serres ont toutefois demandé un investissement important de l'arboriculteur qui a dû effectuer le terrassement de sa parcelle, préalable nécessaire pour recevoir une tel équipement. ■





Un restaurant dans le centre du village

Hanane et Julien Locola ont ouvert leur restaurant « **La maison** » il y a un peu plus d'un an déjà.

Ils se sont rapidement fait une bonne réputation grâce à une cuisine traditionnelle de qualité accompagnée par un service toujours agréable.

Tous les deux ont acquis une expérience d'une vingtaine d'années dans la restauration et ont, entre autres, travaillé ensemble au restaurant « La Fontaine » à Cliousclat, pour Josiane et Jacques Lafay.

Ces derniers leur ont mis le pied à l'étrier en leur confiant à la location ce restaurant.

Julien Locola mêle ses propres recettes à celles transmises par Jacques Lafay.

La maison est un lieu conçu pour se retrouver entre amis ou en famille mais convient aussi pour les déjeuners d'affaires.

Dans ce décor pensé comme celui d'une maison chaleureuse, les détails rappellent la poterie de Cliousclat, les expositions de peinture à Mirmande et les soirées d'antan près de la cheminée.

Pour réserver, c'est au **04 75 43 48 90. Ouvert tous les jours midi et soir sauf lundi et mardi soir.** ■



Le bureau de Poste, un service public indispensable

Le Maire, Henri Fauqué a rencontré le Directeur de secteur de la Poste venu lui présenter les nouveaux horaires d'ouverture au public à compter de juin 2017.

Monsieur le Maire et les Conseillers municipaux ont pris note de ces modifications faite de pouvoir influencer sur une décision prise unilatéralement. Ce changement d'horaire a fait l'objet d'une délibération lors du Conseil municipal du 18 avril 2017 dans laquelle l'Assemblée communale « déplore les mesures sévères de réduction des horaires d'ouverture du bureau de Saulce, prises par La Poste à l'égard de ses usagers et s'oppose à la mise en œuvre de cette démarche qui va à l'encontre du maintien du service public ».

Après de nombreux changements d'horaires et des fermetures exceptionnelles à répétition, le bureau de La Poste reste ouvert. Annie Liozon vous accueille au guichet aux horaires suivants :

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 16h

Mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mercredi : de 9h à 12h

Fermeture le samedi. ■



LA POSTE

Chemin des Comtes et Montée des Acacias



Chemin des Comtes, le réseau d'assainissement a été étendu pour relier le Hameau des Comtes au village. Au total, plus de 625 mètres de réseau d'eaux usées ont été créés.

À cette occasion, les réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication ont été renforcés et enfouis en vue d'harmoniser le paysage dans la perspective de l'urbanisation prochaine quartier de la Girarde.

Montée des Acacias, environ 300 mètres de canalisation d'eau potable ont été remplacés par de nouvelles conduites.

Un nouveau poste de relevage a été construit en zone d'activité des Reys, et près d'un kilomètre de canalisations a été réalisé du quartier des Touches jusqu'au chemin du Bosquet.

D'un coût total de près de 700 000 euros, ces travaux sont financés conjointement par la commune de Saulce, le Syndicat intercommunal des Eaux Drôme-Rhône, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme et Montélimar-Agglomération. ■



Chemin du Bosquet



Via Agrippa

Les échos du Conseil

Le 22 mars, le Conseil autorise le maire à signer les actes de servitude et les conventions de passage sur les terrains communaux en vue du futur programme d'enfouissement des réseaux électriques.

Le 9 novembre, le Conseil approuve le plan de financement pour un montant de 40 247,29 €.

Les lignes électriques moyenne et basse tension ont été enfouies sur la Via Agrippa.

Dorénavant, les riverains peuvent profiter d'une meilleure alimentation électrique. ■



Entretien des espaces verts



La pyrale du buis a envahi et détruit les buis du parc de l'Olivette.

Malgré les traitements assidus, les buis morts ont dû être arrachés.

Une belle pelouse bien soignée est maintenant ouverte au public.

Tout au long de l'année les services techniques entretiennent les espaces verts.



Nouveau Logo véhicules

Les échos du Conseil

Le 1er juin, le Conseil autorise le maire à acheter un utilitaire en remplacement d'un véhicule hors d'usage.



Travaux

12

Réfection du plateau du Gymnase



Marquage au sol et équipements multi-sports

Salle Avenue du Dauphiné



Avant



Après



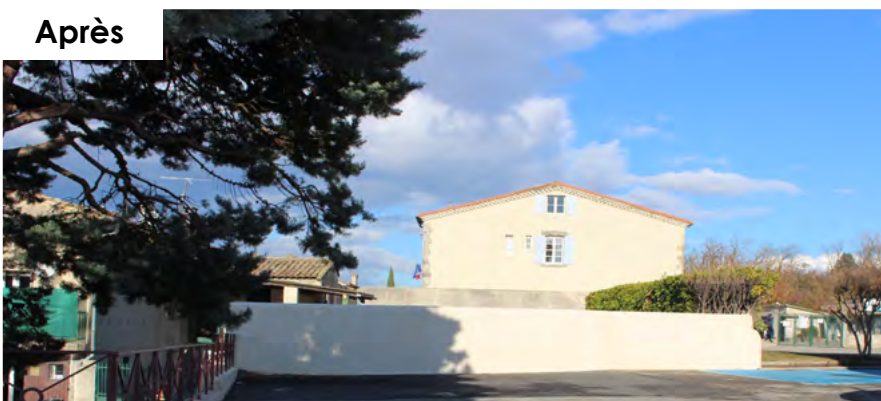
Après



Avant

Place Emile Loubet

Démolition des garages et ouverture urbanistique avec vue sur le village. ■



Inondations mai 2017



En cas d'intempéries, les services techniques veillent à assurer la sécurité de la voirie et des bâtiments.

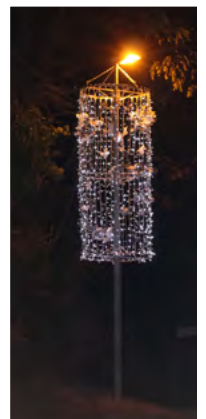
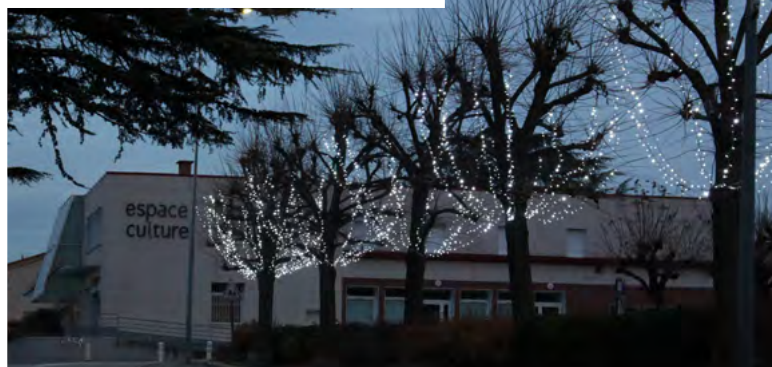
Eclairages de Noël

Nous vous recommandons de respecter les signalisations dans ces circonstances. ■



Dès les derniers jours de novembre, Saulce a inauguré ses nouvelles illuminations de fin d'année.

Dans une préoccupation d'économie d'énergie, les anciens éclairages ont été remplacés par des LED. ■



Vie communale

14

Repas de Noël janvier 2017



Les cigales - semaine bleue



Spectacle humoristique



Du repas de Noël à la semaine bleue, les seniors de Saulce ont participé nombreux aux manifestations proposées : goûters, repas, spectacles et animations diverses. ■



Goûter semaine bleue



Téléthon



2017

une année intense pour le Téléthon de Saulce.



En avril, la première « boucle solidaire Saulçoise » était organisée. A travers un parcours commun, marcheurs et coureurs sont partis à la découverte du territoire de notre commune.

En juin, la jeunesse saulçoise avait rendez-vous à 100 % loisirs pour une après-midi récréative. Les jeux d'eau, les toboggans, les glissades et les fous rires ont permis à tous de s'amuser tout en soutenant une bonne cause.



En septembre, pour la troisième année consécutive, le Téléthon de Saulce a organisé son grand concours de pétanque, un rendez-vous devenu incontournable pour les amateurs de boules. Tout le monde espérant remporter le superbe trophée.

La section de Saulce participera à la 31ème édition nationale du Téléthon, avec la traditionnelle soupe au pistou et de nombreuses animations. ■



Octobre 2017 : vaccination anti-grippale au bénéfice du téléthon



L'équipe des bénévoles

Personnel communal

Des changements importants ont eu lieu en 2017 au niveau du personnel communal, avec le départ de figures bien connues des Saulçois et l'arrivée de nouveaux visages à qui nous souhaitons la bienvenue ! ■

Départ de Thierry Mollard

Thierry Mollard, lyonnais d'origine, est arrivé à Saulce en 1992 en qualité d'agent d'entretien des espaces verts, après avoir travaillé comme paysagiste au parc de la Tête d'Or.

Passionné de musique et membre de l'harmonie municipale de la ville de Lyon en 1978, Thierry Mollard a reçu en 2014, la médaille d'or d'honneur, régionale, départementale et communale, pour ses 35 ans de service.

Thierry Mollard, jeune grand-père d'une petite Léa, pourra désormais profiter de son temps libre en le partageant entre sa femme, Présidente de l'ASCSE couture et sa passion pour la nature, la musique et la peinture. ■



Départ d'Andrée Durand



Andrée Durand, alias « Dédé », est une figure bien connue de la commune.

Après avoir exercé plusieurs métiers, comme préparatrice de commandes à la CERP et nounou, Andrée Durand a été recrutée comme agent de propreté et d'hygiène en 1993 et par la suite comme ATSEM remplaçante à l'école maternelle.

Après 24 années de dévouement pour la mairie et l'école maternelle, l'heure de la retraite est arrivée. Une retraite consacrée aux balades, aux spectacles et bien entendu à ses cinq petits-enfants. ■

Départ de Jean-Pierre Lacour

Jean-Pierre Lacour a été embauché en 1982 en tant qu'agent des services techniques.

Menuisier de formation, il a su s'adapter avec beaucoup de conscience professionnelle à toutes les facettes des métiers techniques.

Pompier volontaire à Saulce, Jean-Pierre Lacour s'est toujours beaucoup impliqué dans la vie de sa commune.

Après 35 années de bons et loyaux services au sein de la mairie, Jean-Pierre va désormais pouvoir se consacrer à ses passions : le camping-car, la randonnée et le bricolage. ■



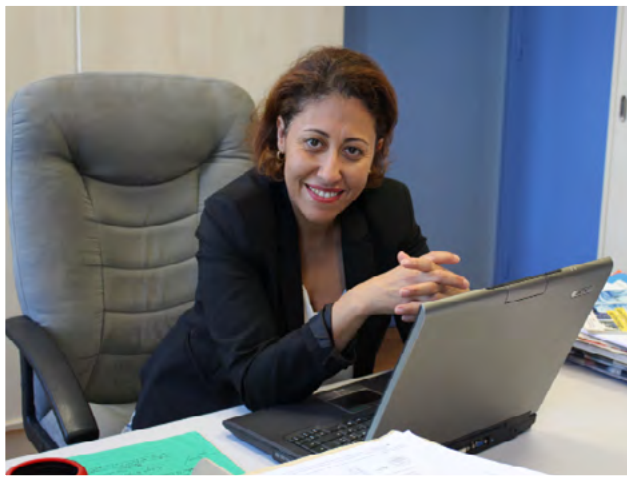
Arrivée de Sihème Boumrah

Sihème Boumrah est la nouvelle directrice générale des services (DGS) de Saulce sur Rhône depuis le 1er septembre 2017.

Pendant deux mois, elle a pu, en compagnie de Bernard Roos, se familiariser avec les dossiers de la commune et rencontrer les agents de la mairie.

Sihème Boumrah est juriste de formation, spécialisée en finances publiques et fiscalité, formatrice en audit interne et démarche qualité.

Avant d'intégrer son poste de directrice générale des services de la commune, elle était en poste au Département de la Drôme en qualité de directrice Economie Emploi Insertion. En intégrant la commune de Saulce, elle a fait le choix de la polyvalence, de la diversité et de la proximité avec les citoyens. ■



C'est quoi une DGS ?

En tant que DGS, Sihème Boumrah est chargée d'appliquer la politique décidée par le conseil municipal et le maire. A ce titre, elle travaille en étroite collaboration avec ce dernier, auprès de qui elle est force de proposition et chargée de la veille juridique. Elle prépare les conseils municipaux, dont elle rédige les procès-verbaux et les délibérations. Elle est la responsable hiérarchique de l'administration, dont elle assure la coordination et l'animation des services.

Arrivée d'Amina Sediri



Après plusieurs remplacements depuis 2014 au sein de la collectivité comme agent d'entretien, Amina Sediri a définitivement intégré la commune au 1er septembre 2017.

Amina apprécie de se sentir utile et la sympathique ambiance qui règne entre les agents communaux du village. ■

Arrivée de Christopher Andréolle



Recruté comme emploi d'avenir, Christopher Andréolle a été intégré comme agent technique polyvalent depuis le 1er octobre 2017.

Christopher est très heureux de se retrouver au sein de l'équipe technique de Saulce et de travailler avec des collègues qu'il apprécie. ■

Vie Communale

18

Chantier éducatif

Une semaine de travail pour une semaine de vacances. Le « chantier jeune » ne manque jamais de recrues car il s'agit de travailler entre copains et copines durant une semaine du mois de juillet. Ce sont des moments où il faut savoir être responsable et sérieux car une tâche d'utilité certaine est à mener à bien.

Cette année, c'était la réfection des peintures de la salle des travaux manuels de l'école élémentaire. Cet effort est récompensé par une semaine de vacances sur les bords de l'Ardèche : farniente assuré ■



CMJ : le premier mandat est terminé, un deuxième se met en place

Le Conseil municipal jeune (CMJ) va être renouvelé car le mandat de deux ans est arrivé à son terme.

Les réunions encadrées par Yannick Chave, Sandrine Eckert, Florence Depreux et Fabrice Schafer ont permis aux jeunes de découvrir les processus de prise de décision et la nécessaire concertation avec leurs copains et copines sur les projets étudiés.

Le plateau du gymnase, jusqu'alors conçu uniquement pour le basket, a été inauguré en septembre dernier. Un nouveau revêtement et l'achat de filets adéquats permettent depuis le printemps dernier de s'adonner à plusieurs sports d'équipes tels le hand-ball, le badminton et bien sûr le basket.

Yannick Chave, initiateur du CMJ, a choisi de laisser sa place. Il est remplacé aujourd'hui par l'adjointe au maire Sandrine Eckert. Le comité de pilotage prépare l'arrivée de douze nouveaux jeunes conseillers dont la tranche d'âge ira du CM2 à la quatrième. ■



ACCA Saulce - Nettoyage des berges du Rhône

D'une année à l'autre, l'Association Communale de Chasse Agréée Saulce/Les Tourettes/La Coucourde organise le nettoyage des berges et des sentiers piétonniers du Rhône.

Malgré un temps pluvieux, une cinquantaine de bénévoles étaient présents. La commune de Saulce a mis à leur disposition son camion benne ainsi que des gants et des sacs poubelles.

Les équipes se sont réparties sur des sites repérés. Certains étaient venus avec leur voiture et leur remorque apportant ainsi un renfort logistique. Sur les 70m³ de déchets ramassés en 3 heures environ, seuls 20m³ ont pu être recyclés.

Cette triste récolte faite de gravats, de pneus, de ferraille et de plastique représente fidèlement l'état inquiétant de notre campagne. Ces déchets ont rempli les bennes de la déchèterie intercommunale Saulce-Les Tourettes.

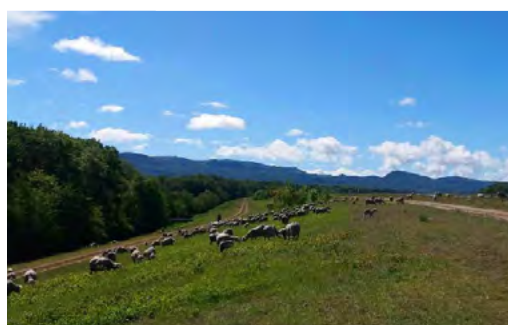
En fin de matinée, Alain Lextrayt, président de l'ACCA de Saulce et son équipe ont invité tous les participants sous le préau de l'école élémentaire.

Après l'apéritif offert par la commune de Saulce, le représentant de la Fédération drômoise, Joël Moulin, ainsi que le Maire, Henri Fauqué ont remercié les bénévoles pour leur geste éco-citoyen. Ensuite, ce fut le temps d'un bon casse-croûte dont les chasseurs ont le secret.

Si cette action vous intéresse, retenez d'ores et déjà votre premier week-end du mois d'avril 2018. ■



Éco-pâturage

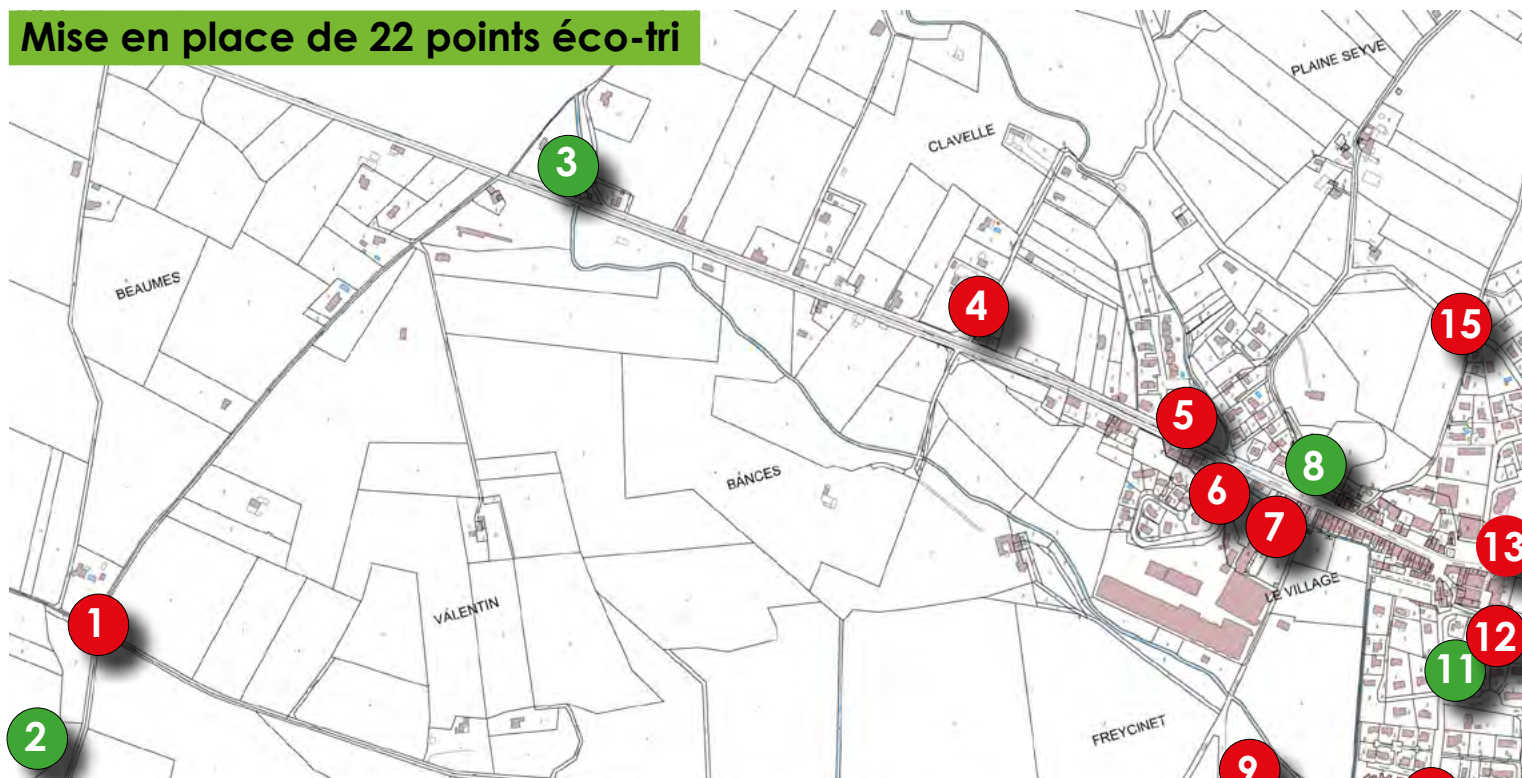


La CNR participe à l'éco-pâturage. Novateur, économique et écologique, les berges du Rhône sont «tondus» par des moutons ! ■

Environnement

20

Mise en place de 22 points éco-tri



- | | | | |
|----|-----------------------------|----|------------------------|
| 1 | Chemin du vieux Chêne | 12 | Place des Pompiers |
| 2 | Chemin de la Chaparde | 13 | Allée de la Poste |
| 3 | Chemin des Fruitiers | 14 | Allée de la Source |
| 4 | Chemin du Mouillon | 15 | Chemin de la Girarde |
| 5 | Lotissement « Le Verger » | 16 | Rue Condamine Longe |
| 6 | Lotissement « Le Serre » | 17 | Allée des Pêcheurs |
| 7 | « Le Moulinage » | 18 | Route de Mirmande |
| 8 | Chemin des Comtes | 19 | Chemin des Granges |
| 9 | Rue de la Gare | 20 | Chemin des Rustes |
| 10 | Lotissement « Les Jardins » | 21 | Chemin de Fraysse |
| 11 | Chemin de l'Enclos | 22 | Chemin de Saint Pierre |

Déchetterie de Saulce

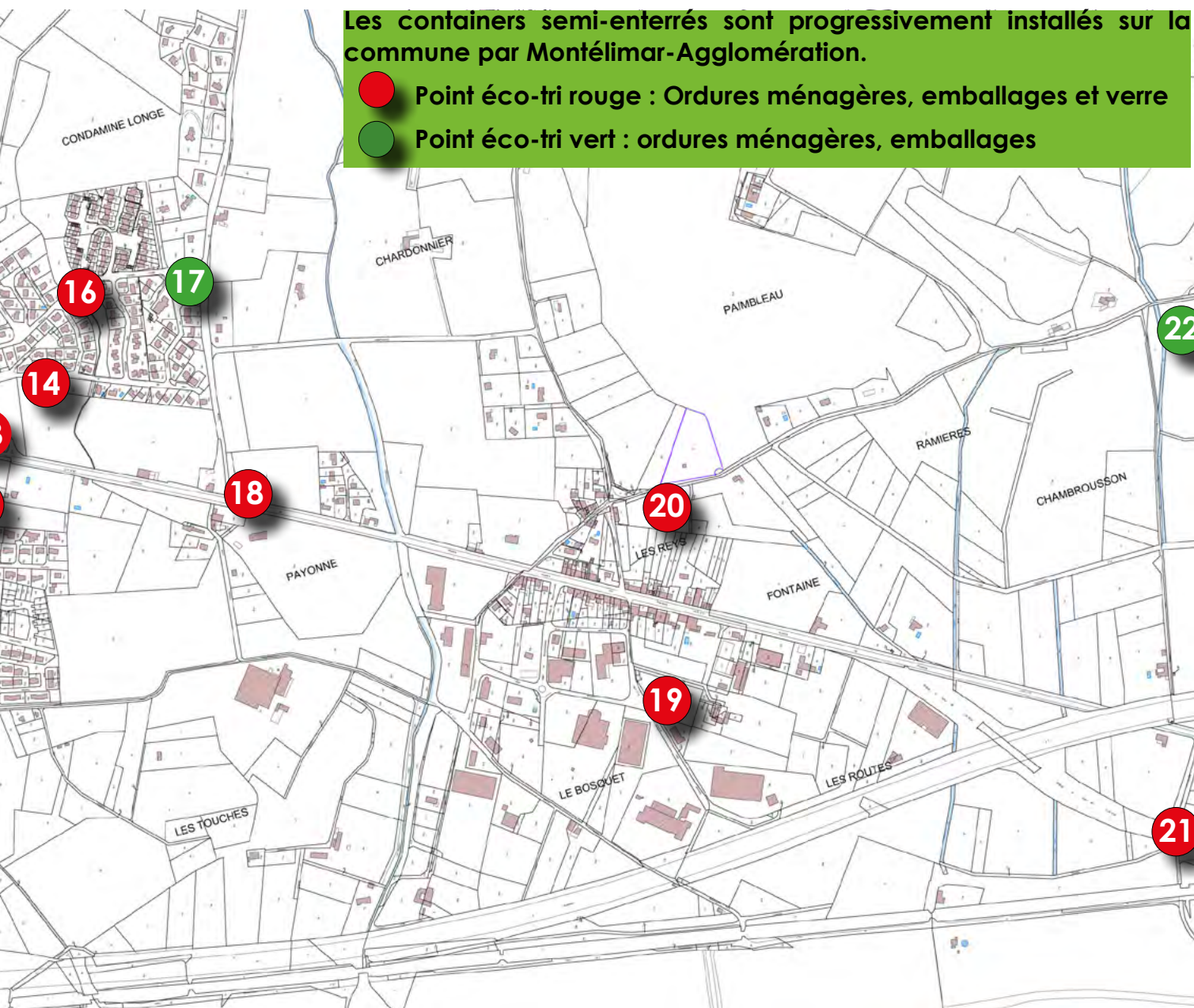
Horaires d'hiver

Lundi-Mardi-Mercredi
14H00 - 17H30

Jeudi-Vendredi-Samedi
9H00 - 11H45

et 14H00 - 17H30





Les containers semi-enterrés sont progressivement installés sur la commune par Montélimar-Agglomération.

- Point éco-tri rouge : Ordures ménagères, emballages et verre
- Point éco-tri vert : ordures ménagères, emballages



Vous pouvez déposer en déchetterie

les encombrants, les gravats, les végétaux, le bois brut (palette, bois d'ameublement), la ferraille, les cartons bruns, les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), les emballages et papiers, le verre, les textiles, les huiles de vidanges et huiles alimentaires,

les DMS (déchets ménagers spéciaux : bidons souillés, produits d'entretien et de nettoyage, peintures, radiographies, piles, batteries, ampoules, cartouches d'imprimantes,...), les pneus sans jantes des véhicules légers (déchetterie des Présidents à Montélimar uniquement).

Ces déchets pourront alors suivre une filière de recyclage et/ou de valorisation appropriée.

Zéro phyto ? Mais qu'est-ce donc ?

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les établissements publics, ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public à partir du 1er janvier 2017, en dehors des exceptions prévues par la loi.

La commune s'est donc engagée dans la réduction et atteindra sous peu la suppression totale de l'utilisation de ces produits chimiques. Certes ils permettent de désherber rapidement les trottoirs et les bords des routes mais ont un impact certain sur la qualité de nos nappes phréatiques et de nos ruisseaux. La contamination de l'air existe aussi. Du fait de leur caractère persistant et de la présence de résidus dans les milieux et dans l'alimentation, les pesticides posent un réel problème de santé publique. Les services techniques se sont adaptés et utilisent les débroussailleuses et le désherbage manuel. Les agents ont de fait un surcroît de travail, certains doivent suivre la formation Certiphyto s'ils sont amenés à manipuler des produits phytosanitaires.

Des solutions existent, elles imposent de penser différemment la gestion des espaces verts en veillant à la qualité agronomique des plantations afin de prévenir un déséquilibre qui entraînerait une sensibilité accrue aux bio-agresseurs. Il faudra privilégier l'utilisation de certaines espèces végétales régulatrices, et aménager des espaces permettant l'intégration et le développement d'une végétation spontanée. Des jachères de prairie fleurie peuvent être plantées autour des arbres dans les jardins et dans la ville pour éviter le désherbage.

La sécheresse d'aujourd'hui, une menace pour demain

Nous aimons tous le soleil, la chaleur des soirées d'été ou la douceur d'un printemps non pluvieux mais ceux qui travaillent la terre, agriculteurs ou particuliers, s'inquiètent des mois sans pluie. L'ail a besoin des pluies de l'automne lorsqu'il est planté. Or, cette année, des agriculteurs ont dû arroser les champs avant de faire cette plantation.

L'inquiétude est bien présente chez tous ceux qui vivent de la terre d'autant plus que l'irrigation collective ne prévoit pas un arrosage en période hivernale. Les nappes phréatiques sont au plus bas dans la Drôme et dans l'Ardèche, leurs recharges sont insuffisantes. Le manque de précipitations ne permet plus à La Teyssonne de couler.

Certains parmi nous se rappelleront qu'il y a quelques années encore ils y péchaient en toutes saisons.

Ecobuage

Les arbres et les plantes sèchent, les risques de feu sont bien présents. Le brûlage des déchets verts si cher à nombre de nos concitoyens reste interdit par le règlement sanitaire départemental et est passible d'une amende de 450€.

Des solutions alternatives existent tels le compostage, le paillage et la déchetterie. Cette pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé, lorsqu'elle est mal surveillée peut engendrer des incendies de granges, d'habitations ou de forêts.



Environnement : Tolérance « zéro »



A plusieurs reprises, des dépôts d'immondices et d'encombrants ont été constatés à proximité des containers d'ordures ménagères. Ces comportements inadmissibles ont des conséquences sur l'organisation du travail des agents des services techniques car ils ramassent tous les jours ces objets, nettoient les abords des containers et se déplacent jusqu'à la déchetterie. Ces incivilités ont un coût pour la commune.

C'est pourquoi, en matière d'environnement, aucune tolérance ne sera accordée, tous les dépôts sauvages identifiés seront verbalisés.

En cas d'identification du contrevenant, un procès-verbal de classe 5 sera transmis au procureur de la république. L'infraction relevée pourra être sanctionnée financièrement de 1 500 euros.

À savoir : prochainement, tout le territoire de la commune sera couvert par des containers semi-enterrés, vous pourrez y jeter vos cartons, vos emballages plastiques, vos papiers, vos contenants en verre et vos ordures ménagères. Les capacités de collecte seront augmentées et le ramassage par les camions de Montélimar Agglomération se fera une fois par semaine. La déchetterie vous ouvre ses portes du lundi au samedi (cf. page 21)

Respecter la nature, c'est se respecter soi-même et prendre en considération son prochain.

Nouvelle directrice

Elodie Garde, Directrice de l'école élémentaire du village, a pris ses fonctions voilà déjà un an.

Elle enseignait auparavant dans les écoles de Saint Donat et de Livron.

Madame Garde a mis en place avec l'équipe enseignante un projet culture portant sur la photographie et le cinéma. Les élèves réaliseront un film d'animation et des prises de vues qui seront présentés lors du spectacle de fin d'année.



Départ en retraite de Dominique Jacques-Jean



Figure de l'apprentissage de la musique aux enfants des écoles, professeur à l'ancienne école de musique de Saulce et intervenant dans le cadre des Centres Musicaux Ruraux, Dominique Jacques-Jean vient de prendre une juste retraite après 37 ans d'exercice.

Toujours accompagné de sa guitare, il a sensibilisé d'innombrables classes de jeunes Saulçois à l'expression musicale.

Enjoué, motivé et toujours enthousiaste, Dominique a su présenter aux parents à l'occasion de chaque spectacle un mini récital préparé au cours de l'année scolaire.

Gageons que cette flamme musicale ne s'éteindra pas et qu'elle égayera la retraite du professeur chantant.



Remise des dictionnaires



Exercices incendie et attentat



Education

26

Loto des écoles



Chasse aux oeufs



Carnaval des écoles



Visite à la caserne



Chorale de l'école maternelle



Spectacle de danse école maternelle



Chorale école élémentaire



Fête des écoles



Remise des cahiers éco-citoyens

Associations

28

L'USS Basket en grande forme

L'école de basket continue d'attirer les jeunes Saulçois ainsi que ceux des villes et villages alentours. Son effectif est en constante progression, l'équipe U7 en est un parfait exemple avec une augmentation conséquente du nombre d'inscrits.

La catégorie des jeunes U11 représente plus de 40 licenciés : un nombre jamais atteint ! Cette riche pépinière de jeunes permet de former deux équipes féminines et deux équipes masculines.

Un an après la création de l'équipe, l'U13 Filles a rejoint le Championnat Elite Drôme-Ardèche où elle se comporte très honorablement.

Les U15 ont remporté le Championnat des Alpes avec 19 victoires pour 20 matchs disputés ! Cette année, ils sont désormais répartis en une équipe U15 et une autre U17, les deux en championnat des Alpes.

Mais ces « jeunes pousses » pleines de talent et de bonne volonté bénéficient de l'exemple des équipes seniors 1 et 2.



Le nouvel entraîneur des seniors, Florent Milianti, arrive de Montélimar où il fut les deux dernières années le coach de l'équipe qui opérait en région et en nationale, d'abord à Roche la Molière, puis à Saint-Just-Saint-Rambert et à Andrézieux-Bouthéon.

Dans le sillage du nouvel entraîneur, les deux équipes saulçoises bénéficient de l'arrivée de nouveaux joueurs de talent dont Redouane Fergati, meneur de jeu, qui a longtemps joué en nationale.

Ce profond renouvellement permet aujourd'hui à nos deux équipes d'évoluer de façon performante en région Alpes.

Soulignons que cette année encore, notre club montre un vrai dynamisme des plus jeunes aux seniors.

Véritable école, le basket saulçois, grâce au travail de l'équipe dirigeante, des éducateurs, des entraîneurs et des joueurs, avec l'engagement de nombreux bénévoles, est devenu un club incontournable. ■



Saulce Tennis

Une balle en appelle toujours une autre.

Le tennis club du Saulce occupe toute l'année les terrains de tennis du parc de l'Olivette. Ces sportifs vivent par tous les temps leur passion tranquille et constante. Ce jeu où l'individualité est une force permet aussi de s'affirmer en équipe. La camaraderie soude ces joueurs qu'ils soient du dimanche ou compétiteurs. Chaque année, la guinguette accompagne les matchs qui s'enchaînent soir après soir, dans la douceur de l'été.



En championnat de printemps, l'équipe 2 féminine a remporté tous les matchs sur le score de 4/1 ou 5/0. En finale, elle s'est inclinée au double décisif face au deuxième représenté par l'équipe Visan Tulettes.



A noter la très belle saison réalisée en individuel de Lucas Mertz qui compte 31 victoires pour seulement neuf défaites.

Ce jeune tennisman a débuté la saison au classement de 30/2 pour finir à 15/3.

La relève au tennis-club de Saulce est sans conteste assurée. ■



Les échos du Conseil

Le 18 avril le conseil vote les subventions. Malgré la baisse des dotations de l'Etat la commune maintient son soutien financier aux associations à hauteur de 151 075 euros.

Tai-Jitsu



Contact : 06 51 22 95 89

Air Ping



Contact : 06 88 53 97 51

Culture

30

Une saison culturelle riche et variée

En étroite collaboration avec la commission culture, le théâtre de la Servante nous propose toute l'année des spectacles riches et variés. Voici quelques photos souvenirs. ■

Février - ZoroZora «Homocordus»



Laurent Bonnal, directeur artistique, et Marie Pipitone, Présidente du Théâtre de la Servante ■

Mars - Théâtre de la Servante «Maudit Brouillard»



Culture en pratique

Programmation Culturelle

Réservation conseillée

Tarifs: 9 € adultes

6 € 12 - 18 ans

gratuit - 12 ans

30 € abonnement

4 spectacles de la saison
au choix



Septembre - «Enfin tranquille»



Octobre - Quintette musique classique



La saison culturelle 2017/18 s'est engagée avec une programmation éclectique : mimes, musique classique et création par le Théâtre de la Servante ont ponctué ce trimestre.

La qualité des créations de la Servante, en résidence à Saulce, est déjà bien reconnue.

La compagnie présentera ses créations dans la région. ■

Novembre - Théâtre de la Servante «Un petit jeu sans conséquence»



Un été qui a bougé...



Fête de la musique avec les groupes « Norbert & Robert » et « Constellation ».

Une soirée agréable au parc de l'Olivette.



Cinéma de plein air avec projection du film «La vache»



L'offre numérique : C'est nouveau et c'est gratuit

Vous pouvez désormais bénéficier chez vous de l'offre numérique de la médiathèque départementale : il suffit pour cela d'avoir une inscription à la médiathèque de Saulce en cours de validité.

Ce nouvel accès à la culture est le fruit d'une volonté du département de la Drôme. Il a été proposé aux communes en contrepartie d'un engagement financier chaque année. La mairie de Saulce a décidé de mettre en place ce nouveau service pour les abonné(e)s à la médiathèque. Il est gratuit.

A quoi avez-vous accès ?

Vous pouvez télécharger des livres numériques, des revues (presse), des films, des concerts (musique) et des modules d'auto-formation et les visionner sur une tablette, un ordinateur, une liseuse ou un smartphone, où que vous soyez.

Comment procéder ?

Connectez-vous sur :

<http://mediatheque.ladrome.fr/numerique>

Cliquez sur l'onglet représentant une enveloppe avec une flèche (en bas à droite)

Remplissez le formulaire de demande d'inscription.

Cliquez sur : S'inscrire

Si vous êtes effectivement inscrit(e) à la médiathèque de Saulce, vous allez recevoir dans les prochains jours un message à l'adresse Internet que vous avez indiquée vous donnant vos codes d'accès personnels pour utiliser l'offre numérique.

Les échos du Conseil

le 25 juillet, le Conseil autorise le maire à signer une convention de coopération avec le Département de la Drôme pour permettre aux Saulçois, usagers de la médiathèque, d'accéder gratuitement à l'offre numérique de la médiathèque départementale.



La médiathèque de Saulce en bref :

Inscription gratuite pour les enfants et les adultes

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 15h-17h30 - **Judi** : 16h-18h30 - **Vendredi** : 16h-17h30 - **Samedi** : 9h30-12h

(horaires réduits pendant les vacances scolaires : voir affichage)

Durée de prêt : 3 semaines (prolongation possible)

Prêt : livres, revues, DVD, CD

Place Emile Loubet (à côté de la Poste) Tél. : 04.75.63.01.56 - bib@saulce.com

Le Conseil municipal - ce qui change

Le 25 juillet, le Conseil élit deux nouveaux adjoints au Maire, consécutivement aux démissions de Yannick Chave et Gilles Duchêne.

Sandrine Eckert et Fabien Roux sont élus. ■



Le 1er juin, Marie-Josée Lextrayt accède au rang de conseillère municipale. ■

Le 3 octobre, Thomas Serve-Catelin accède au rang de conseiller municipal. ■

Le 3 octobre, Monsieur le Maire donne connaissance des nouvelles délégations de fonction et de signature aux nouveaux adjoints :

Sandrine Eckert :

jeunesse, vie associative, manifestations patriotiques.

Fabien Roux :

éducation, petite enfance, activités scolaires et périscolaires. ■

Personnel communal

Le 1er juin, le Conseil crée deux emplois d'adjoints techniques pour pallier le proche départ en retraite d'Andrée Durand et de Jean-Pierre Lacour, ainsi qu'un emploi d'attaché territorial principal dans la perspective du remplacement de Bernard Roos, directeur des services.

Il décide d'intégrer Christopher Andréolle, dont l'emploi d'avenir arrive à échéance, dans un emploi d'adjoint technique territorial, créé à cet effet. ■

Le 9 novembre, le Conseil décide de mettre en place un dispositif d'astreintes au service technique, afin d'assurer la continuité de service et de répondre au mieux aux urgences qui peuvent survenir sur la commune. ■

Les projets structurants

GRUPE SCOLAIRE ELEMENTAIRE

Le 9 novembre, le Conseil attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau groupe scolaire à l'équipe d'architectes E.S.P.A.C.E 26 de Montélimar. L'enveloppe financière prévisionnelle pour la construction du groupe scolaire est arrêtée au montant de 4 027 000 €.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour cette opération est confiée à AMOME Conseils.

TRAVAUX D'ELECTRIFICATION

Le 22 mars, le Conseil engage les travaux d'enfouissement du réseau électrique haute tension quartier des Touches. Le Syndicat Départemental d'Energies restructure les réseaux électriques basse tension et des réseaux de télécommunications.

Le 9 novembre, le Conseil valide l'effacement des réseaux électriques et de télécommunications sur la Via agrippa. La participation de la commune à ce vaste programme d'enfouissement et d'embellissement de réseaux s'élève à 40 247 €. ■

Les votes du conseil municipal

Le 22 mars, le Maire informe le conseil du jugement du Tribunal Administratif de Grenoble relatif à l'annulation partielle du Plan Local d'Urbanisme. Le Maire est autorisé à faire appel.

Le 1er juin, le conseil considère que la mise en œuvre du projet de suppression de la taxe d'habitation annoncé par les pouvoirs publics serait fortement préjudiciable pour les communes, qui comme Saulce, ont privilégié des dépenses raisonnées et une fiscalité des ménages très faible. Les compensations allouées par l'Etat seraient figées à la date d'application de la réforme, et bénéficieraient essentiellement aux communes à pression fiscale élevée.

Le 3 octobre, le conseil élit Madame Nicole Prost membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale.

Le 9 novembre, le conseil prend acte de la fermeture prochaine de l'antenne du conservatoire de Saulce et demande à l'agglomération de Montélimar d'apporter des précisions sur les conséquences financières de cette décision regrettable pour la commune.

Le conseil vote une subvention de partenariat avec la Fondation 36 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants. ■

L'intercommunalité et ses conséquences

La loi NOTRe confie de nouvelles compétences aux régions et définit celles attribuées au département, aux intercommunalités et aux communes.

Les nouvelles compétences transférées à Montélimar-Agglomération : **l'aménagement de l'espace** dont le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ; **actions de développement économique** ; **création et entretien des zones d'activités** ; **politique locale du commerce** ; **promotion du tourisme** ; aménagement, entretien et gestion des **aires d'accueil des gens du voyage** ; collecte et traitement des **déchets** et **l'assainissement**.

En 2017, le conseil municipal a été amené à délibérer sur le transfert des compétences suivantes à Montélimar-Agglomération :

Urbanisme

En mars, Saulce s'est prononcée à l'unanimité contre le transfert de la compétence urbanisme à l'agglomération de Montélimar. Par cette opposition, la commune a souhaité exprimer son attachement à conserver son identité et son autonomie et a entendu utiliser la possibilité qu'offre la loi aux communes de s'opposer au transfert automatique de compétence et conserver ainsi leur prérogative en matière d'urbanisme.

Lors de sa séance du 3 octobre, le Conseil a une nouvelle fois exprimé son opposition au PLUI. Ce choix est orienté dans l'intérêt général du territoire. Néanmoins une majorité de communes de l'agglomération a entériné ce transfert devenu effectif au mois de mars 2017.

Zone d'activité économique (ZAE)

A l'occasion du transfert des zones d'activités des communes vers l'agglomération, une commission a été mise en place pour évaluer les charges liées à cette mutation.

Invité à approuver les modalités et les résultats du calcul des charges, le conseil municipal a voté à l'unanimité contre cette évaluation résultant de choix arbitraires de Montélimar-Agglomération et réalisée sans aucune transparence financière.

Collecte et traitement des déchets ménagers

Montélimar-Agglomération s'était engagée à mettre en place à compter du 15 juin 2017 l'ensemble des containers semi enterrés sur la commune. La fin de l'année est proche et seule la zone des Reys de Saulce a été équipée ! ■

Zoom sur la gestion de Montélimar-Agglomération

Le 31 janvier, le rapport adressé par la Chambre Régionale des Comptes à l'agglomération pour sa gestion 2009/2015 pointe le manque de lisibilité du financement de son projet de territoire à moyen terme et s'inquiète des risques financiers liés à l'absence d'un plan pluriannuel d'investissement et aux engagements de la Société Publique Locale dont l'agglomération est actionnaire.

La Z.A.C du plateau de Montélimar : L'ENVOL !

Le 31 janvier, le commissaire-enquêteur a formulé un avis défavorable sur l'utilité publique de l'opération ce qui a conduit le président de l'agglomération, Franck Reynier, à renoncer à ce projet dans sa forme actuelle...projet qu'il avait fait confirmer par un vote de la majorité au cours du premier semestre 2017 ! ■

Budget 2017: ce qu'il faut savoir

Le 18 avril, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes et les résultats de l'année 2016 et le budget primitif 2017. Il a également voté les taux des taxes locales.

L'exercice budgétaire 2017 permet de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancé, c'est-à-dire sans un recours massif à l'emprunt, malgré le désengagement croissant de l'Etat, les transferts de compétences vers Montélimar-Agglomération qui viennent amputer nos recettes et malgré la participation de la commune à la réduction du déficit public. ■

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 333 125,00 € et dégage une prévision d'autofinancement, dotations aux amortissements non comprises de 325 000 €.

La section d'investissement s'élève quant à elle à 3 803 693,00 €. Elle permettra de financer les projets structurants de la commune, comme le nouveau groupe scolaire.

Vote du taux des taxes locales

Taxe d'habitation : 3,25 %

Taxe sur le foncier bâti : 7,84 %

Taxe sur le foncier non bâti : 35,67 %



Taux moyenne départementale

20,47 % Taxe d'habitation

19,06 % Taxe sur le foncier bâti

57,45 % Taxe sur le foncier non bâti

La commune de Saulce affiche des taux d'imposition très faibles et très en dessous de la moyenne départementale et de Montélimar-Agglomération qui affiche un taux de taxe d'habitation de 9,44 %. ■

Budget 2017: ce qu'il faut retenir

-68 % Baisse des dotations

C'est le pourcentage de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à la commune par l'Etat depuis 2013. Il s'agit également d'une perte de 92 000 € qu'il convient d'additionner aux autres dotations en baisse constante depuis 4 ans. ■

La commune de Saulce affiche les taux d'imposition les plus faibles du Département

Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter la pression fiscale exercée sur les administrés et leur permettre de conserver ainsi leur pouvoir d'achat.

21 % Taux d'autofinancement

Le taux d'autofinancement est révélateur de la capacité de la commune à financer ses projets sans recourir massivement à l'emprunt en s'appuyant notamment sur les excédents de fonctionnement réalisés. ■

René Monteux-Caillet



Une figure saulçoise s'en est allée. Arboriculteur, René Monteux-Caillet était avant tout un homme de décision. Passionné, il était à l'avant-garde de son métier. Rapidement, il avait mis en place de nouvelles techniques de production et de traitement des fruits.

Avec Kamel, ingénieur agronome d'origine syrienne, René Monteux-Caillet a conçu et développé de nouvelles variétés de pêches. Impliqué dans la vie de Saulce, il exercera son premier mandat municipal très jeune, en 1965 alors qu'il n'avait que 24 ans. Il mettra fin à son engagement d'élu local 24 ans plus tard, en 1989 au moment de son départ pour les Bouches du Rhône.

C'est dans La Crau, toujours mû par sa passion de l'arboriculture, qu'il développera pendant plus de 20 ans des plantations sous un climat plus favorable et plus propice à des productions précoces. Ce fut également un innovateur de talent reconnu par la profession pour ses créations variétales. ■

Claude Dorier vient de nous quitter à la veille de ses 79 ans. Acteur incontournable du monde agricole, il a su s'impliquer à la fois dans son exploitation arboricole et dans les instances coopératives, associatives et la vie de sa commune. Pendant 29 années, il a été porté par ses collègues agriculteurs à la présidence de la coopérative fruitière Lorifruits. Il a également présidé la caisse locale du Crédit Agricole.

Plus près de nous, il fut un conseiller municipal de Saulce plus de 30 ans entre 1977 et 2014.

Nous retiendrons de lui l'image d'un homme de raison, un homme de sagesse qui savait en toute circonstance exprimer un point de vue réfléchi, intelligent et constructif. Il avait le sens du dialogue qui révélait à la fois les qualités d'un homme déterminé dans l'action et modéré dans l'expression. ■

Claude Dorier



Guy Dallard



Guy Dallard nous a quitté à l'âge de 91 ans.

Figure incontournable de la vie saulçoise, Guy Dallard était un homme de conviction, passionné par son engagement et très attaché au village qui l'a vu naître.

Tout au long de sa vie, il s'est impliqué syndicalement et politiquement en apportant son aide et son soutien à ses concitoyens. De 1989 à 1995, il fut un adjoint au maire, en charge des travaux, compétent, dévoué, attentif à la vie des Saulçois et au développement harmonieux de notre commune.

Il ne comptait ni son temps, ni son énergie pour rendre la vie plus facile et le village plus attrayant. Nous retiendrons de lui l'image d'un homme droit, simple et attachant. ■

Bienvenue à

DORNES Noah ,03-01-2017
POINT Victoria, 23-01-2017
POINT Jessy, 13-02-2017
CHAMBE Jade, 20-03-2017
BERMEJO Pablo, 14-04-2017
DUMONT Alexis, 30-04-2017
DEGOIS Erika, 06-05-2017
LALANNE Liliana, 30-05-2017
ZENASNI Nora, 17-06-2017
POSTEL Nina, 14-07-2017
MICHELAS Marceau, 15-07-2017
EL HACHIMI Abderrahman, 01-08-2017



VIENNE Anna, 11-09-2017
HELIN LETOMBE Axel, 24-09-2017
EL MANSSOURI Najlae, 26-09-2017
DUPLAT GOURJON Ophélie, 17-11-2017



Tous nos vœux de bonheur à ...

GUILHOT Mickaël et DIEDERICKS Clivena, 18 février
CHARRE Sylvain et SAVINAS Julien, 29 avril
LOCOLA Julien et RGUIGUE Hanane, 29 mai
MARECHAL Stéphane et FREY Anne-Sophie, 24 juin
AUGIER Christophe et POINT Marie-Ange, 14 juillet
LECLANCHER Thomas et POINT Cassandra, 4 septembre
KACZMAREK Jérémy et HENRI Laura, 16 septembre
PACK Robert et DUCLAUX Danièle, 23 septembre
EL HACHIMI Otman et EL BOUAKKAOUI Soumiya,
14 octobre

Ils nous ont quittés...

CARLIER Christian, 27-01-2017
LANGEVIN Christian, 05-02-2017
VALLET Yves, 13-03-2017
GEYER Marie-Thérèse, 30-04-2017
MARTIN Marie, 12-05-2017
BOYER Monique, 18-07-2017
VASCHY Bernadette, 31-07-2017
DORIER Claude, 25-08-2017
MOAR EDREIRA Dolores, 25-08-2017
DALLARD Guy, 27-09-2017
MARCOU Paulette, 01-11-2017
JOUBERT Jean-Luc, 12-11-2017



Commémorations



Directeur de publication : Henri Fauqué

Rédaction : Nicole Prost, Luc Dorel,

Cécile Besson-Sestier,

Fabrice Schafer, Loïc Gaston

Photos : Mairie de Saulce

Conception graphique : Mairie de Saulce

Impression : Somapub

Mairie de Saulce-sur-Rhône

12, avenue du Dauphiné - BP 9 - 26270 Saulce-sur-Rhône

Tél : 04 75 63 00 20 - Fax : 04 75 63 05 82 - www.saulce.com

Mail : accueil@saulce.com - <https://www.facebook.com/MairiedeSaulce>